Numéro 349 Par l'équipe du Collectif 17 février 2012

Blocage de la Tour de la Place-Victoria Ce qui est vraiment inacceptable

Le caractère historique du blocage, hier, de la Tour de la Place-Victoria, édifice abritant la Bourse de Montréal ainsi que le cabinet montréalais de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Julie Boulet, a été souligné à maintes reprises.

En effet, l'action organisée par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics a été marquante tant par sa durée que par la diversité des acteurs et actrices présentEs. La solidarité entre les 200 bloqueurs et bloqueuses et les centaines de personnes formant la manifestation d'appui a permis la fermeture de l'édifice pendant près de 5 heures. Le message est passé : le Québec refuse la contribution santé, la hausse des frais de scolarité et la hausse des tarifs d'hydroélectricité.

SemeurEs de misère

Mais plus encore, l'action visait à dénoncer les grandes orientations des derniers budgets du

Québec, avec leurs mesures qui appauvrissent les plus pauvres de notre société et qui attaquent de plus en plus de personnes, que ce soit la classe moyenne, les femmes, les étudiantEs, les retraitéEs ou autres. Invité à commenter l'action, l'un des principaux

« Ils ont le droit de manifester. mais de bloquer le centre-ville, ça, c'est interdit et c'est inacceptable dans une société »

- Raymond Bachand

artisanEs de cette détérioration des conditions de vie de la majorité et du maintien des inégalités entre QuébécoisES, le ministre des Finances Raymond Bachand, a indiqué que ce type d'action était interdit et inacceptable. Il est vrai que c'est interdit. Mais est-ce vraiment

RécolteurEs de colère

Rappelons à M.Bachand que pactes, chartes et lois interdisent aussi de détériorer la situation économique et sociale des personnes et des familles, d'accroître les inégalités qui nuisent à toute la société, de réduire et d'affaiblir le sentiment collectif de solidarité et d'entraver le respect et la protection de la dignité des personnes en situation de pauvreté. C'est pourtant ce que son gouvernement et lui font. Ils sont là les véritables crimes de lèse-humanité, voilà ce qui est vraiment inacceptable dans une société! Que représente le blocage d'un édifice en comparaison avec le déni des droits?

Le gouvernement est entêté. Hier, il a trouvé des mouvements qui le sont tout autant et qui se promettent bien de lui tenir tête jusqu'à ce qu'il plie. 💋





Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, local 309, Québec (QC), G1K 9E9

Téléphone: (418) 525-0040 / Télécopieur: (418) 525-0740 / Courriel: collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.gc.ca